

Nombre de membres élus au Bureau : 47	Membres en fonction : 47	Membres présents : 36	Absent(s) excusé(s) : 8	Absent(s) : 3	Pouvoir(s) : 1
---------------------------------------	--------------------------	-----------------------	-------------------------	---------------	----------------

Date de convocation : 27 octobre 2015

Vote(s) pour : 37  
Vote(s) contre : 0  
Abstention(s) : 0

## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU**

### **Séance du Lundi 2 novembre 2015,**

Sous la présidence de Monsieur Jean-Luc BOHL, Président de la Communauté d'Agglomération de Metz Métropole, Maire de Montigny-lès-Metz.

Secrétaire de séance : Hélène KISSEL.

### Point n°2015-11-02-BD-30.4 :

**Examen du rapport des représentants de Metz Métropole au Conseil d'administration de la SPL M3Congrès - Exercice 2014.**

Rapporteur : Monsieur Patrick GRIVEL

Le Bureau,  
Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L. 1524-5 alinéa 14 et L. 1531-1,

VU la délibération du Conseil de Communauté en date du 28 avril 2014 portant délégation du Conseil au Bureau,

VU la délibération du Conseil de Communauté en date du 12 mai 2014 portant désignation des représentants de la Communauté d'Agglomération de Metz Métropole au Conseil d'administration de la SPL M3Congrès,

VU le rapport annuel écrit des représentants de Metz Métropole au Conseil d'administration de la SPL M3Congrès pour l'exercice 2014 joint en annexe,

DECIDE d'adopter le rapport présenté.

Pour extrait conforme  
Metz, le 3 novembre 2015  
Pour le Président et par délégation  
Le Directeur Général des Services

  
Hélène KISSEL

Metz Métropole Moselle Congrès  
1 place de la Comédie  
57000 METZ

## FORME JURIDIQUE

La société a été créée le 26 novembre 2013 en tant que Société Publique Locale (SPL) au capital de 37 000 €.

## RELATION AVEC METZ METROPOLE

Actionnaires	nb actions	valeur	%
Ville de Metz	17 760	17 760 €	48 %
Metz Métropole	11 470	11 470 €	31 %
Département de la Moselle	7 770	7 770 €	21 %

## ACTIVITE 2014

M3Congrès a mené, tout au long de l'année 2014 une procédure sous forme de dialogue compétitif afin de conclure un contrat de conception-Réalisation-Entretien-Maintenance (CREM). La procédure a conduit à attribuer, le 24 novembre, le contrat CREM au groupement composé d'EIFFAGE Construction Lorraine, EFFAGE Construction, EIFFAGE Services ainsi que du Cabinet Wilmotte & Associés ainsi que des sociétés ARTELIA et QUADRIPLUS.

Par ailleurs, un audit du programme HQE a été réalisé, et les outils et documents de reporting de la société vers ses actionnaires ont été finalisés. Une convention tripartite liant Metz Métropole, la Ville de Metz et la société SPL M3Congrès visant à renforcer le montage juridique et financier a également été conclue.

## DONNEES FINANCIERES

	2014	2013
Chiffre d'affaires	-	-
Résultat de l'exercice	7 159 €	- 20 844 €
Total du bilan	780 042 €	37 348 €
Actif immobilisé	157 702 €	0 €
Capitaux propres	156 853 €	16 156 €
Dettes à plus d'un an	-	-
Dettes à moins d'un an	623 189 €	-

# SPL METZ METROPOLE MOSELLE CONGRES

Société Publique Locale

Au capital de 37.000 €

Siège social : METZ (Moselle)

1 place de la Comédie

R.C.S. METZ n°B 798 841 870

## Rapport des représentants de Metz Métropole au Conseil d'administration de la SPL M3Congrès

### **I – Faits majeurs de l'exercice et situation de la société au cours de l'exercice écoulé**

#### **1<sup>er</sup> trimestre 2014**

Le 1<sup>er</sup> trimestre 2014 de M3Congrès a essentiellement été consacré à la constitution du dossier de consultation des entreprises pour le contrat global de conception-construction-entretien-maintenance du Centre des Congrès, à l'analyse des candidatures reçues, à la visite de site avec les candidats retenus et au transfert des contrats des assistants à maîtrise d'ouvrage de Metz Métropole vers M3Congrès.

La fin de l'année 2013 avait été, elle, consacrée à la mise en place de la société et au lancement de l'appel à candidature pour le contrat global de conception, construction, entretien, maintenance du Centre des Congrès avec la rédaction de l'avis d'appel public à concurrence et sa publication le 3 janvier 2014 au Journal Officiel de l'Union Européenne.

#### **2<sup>ème</sup> trimestre 2014**

Le 2<sup>ème</sup> trimestre 2014 de M3Congrès a essentiellement été consacré à la finalisation des outils et documents de reporting de la société vers ses actionnaires, à la préparation et la tenue de l'audit programme HQE, à l'analyse des premières offres, à la préparation et à la tenue du premier tour de dialogue compétitif avec les candidats au contrat global de conception, réalisation, entretien et maintenance du Centre de Congrès de Metz.

Les offres initiales de chacun des 4 candidats ont été reçues le 12 mai et le 1<sup>er</sup> tour de dialogue compétitif s'est tenu du 2 au 5 juin 2014, avec une journée de dialogue avec chaque groupement d'entreprise.

Suite à cette première séance de dialogue, un compte-rendu a été envoyé à chaque candidat avec les points nécessitant d'être retravaillés pour la séance dialogue suivante.

#### **3<sup>ème</sup> trimestre 2014**

Le 3<sup>ème</sup> trimestre 2014 de M3Congrès a essentiellement été consacré à la tenue du deuxième tour de dialogue compétitif avec les candidats au contrat global de conception, réalisation, entretien et maintenance du Centre de Congrès de Metz et à la préparation du Dossier de Consultation Final (DCE) des groupements candidats à ce contrat.

Les offres intermédiaires de chacun des 4 candidats ont été reçues le 11 juillet 2014 et le 2<sup>ème</sup> tour de dialogue compétitif s'est tenu du 21 au 24 juillet 2014, avec une grosse demi-journée de dialogue avec chaque groupement d'entreprise.

Suite à cette deuxième séance de dialogue, un compte-rendu a été envoyé à chaque candidat avec les points nécessitant d'être retravaillés pour l'offre finale. Une séance supplémentaire sur les aspects juridiques a également eu lieu le 2 septembre.

#### 4<sup>ème</sup> trimestre 2014

Le 4<sup>ème</sup> trimestre 2014 a essentiellement été consacré à l'analyse des offres finales remises par les 4 candidats au contrat CREM, à la préparation de la réunion de la Commission d'Attribution du contrat CREM et à la rédaction de la convention tripartite comprenant les éléments nécessaires au renforcement du montage juridico-financier (pour un passage en décembre 2014 devant les assemblées délibérantes de Metz Métropole et de la Ville de Metz). La mise au point du contrat avec le groupement représenté par Eiffage a démarré dès décembre 2014.

### A) Les principaux chiffres clés du bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2014

RÉSULTAT DE LA SOCIÉTÉ	Exercice clos le 31 décembre 2014
Chiffre d'affaires HT	0
Résultat d'exploitation	7 159 euros
Résultat financier	0
Résultat courant avant impôts	7 159 euros
Résultat exceptionnel	0
Impôts sur les bénéfices	0
<b>Résultat net</b>	<b>7 159 euros</b>

BILAN DE LA SOCIÉTÉ	Exercice clos le 31 décembre 2014
Total actif immobilisé	175 702 euros
Total actif circulant	604 340 euros
Total dettes	623 189 euros
Capitaux propres	156 853 euros
dont résultat net	7 159 euros

En outre, les renseignements contenus dans l'annexe aux comptes vous permettent d'apprécier les éléments significatifs du bilan. Conformément aux dispositions de l'article R. 225-102 du Code de Commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de notre société au cours de cet exercice est joint au présent rapport.

## II – Affectation du résultat

Le résultat de l'exercice 2014 a été affecté de la manière suivante :

*Origine :*

- Capital social .....	37 000 €
- Report à nouveau .....	(20 844) €

*Affectation :*

- Résultat de l'exercice au report à nouveau.....	7 159 €	
- Subventions d'investissement au report à nouveau	133 538 €	
<b>TOTAUX .....</b>	<b>140 697 €</b>	<b>16 156 €</b>

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons qu'aucun dividende n'a été mis en distribution au cours des trois précédents exercices.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la société sont de 156 853 €.

## III – Investissements

Il n'y a pas eu d'investissements sur l'exercice 2014.

## IV – Effectifs

Au 31/12/2014, l'effectif de la société s'élève à 2 personnes. Une 3<sup>ème</sup> personne mise à disposition par la Ville de Metz est affectée au sein de M3Congrès.

## V – Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du CGI, nous vous informons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent en charge aucune dépense correspondant à des dépenses non déductibles fiscalement.

## VI – Dépenses de recherche et de développement

Aucune dépense n'a été engagée au cours de l'exercice 2014.

## VII – Délais de paiement

En application de l'article L441-6-1 et D441-4 du Code de commerce, nous vous informons qu'au 31 décembre 2014, le montant des dettes fournisseurs s'élève à 591 734 € après déduction des factures non parvenues d'un montant de 0 € et des fournisseurs débiteurs pour 0 €.

L'échéancier des dettes fournisseurs est le suivant :

Dettes fournisseurs	Moins de 30 jours	De 30 à 60 jours	Plus de 60 jours	Total
Exercice clos le 31.12.2014	591 734 euros			591 734 euros

## VIII – Faits marquants 2014 et perspectives 2015

L'année 2015 sera consacrée à la phase conception du projet en respectant le calendrier prévisionnel du contrat global de conception, construction et entretien-maintenance du Centre de Congrès de Metz.

Les informations suivantes vous sont également données :

### 1°) Concernant les mandats des commissaires aux comptes

Nous vous informons que le mandat des commissaires aux comptes n'arrive pas à expiration avec la présente assemblée.

### 2°) Concernant les représentants des collectivités territoriales

Du fait des élections municipales de mars 2014 et de la répercussion de ces élections sur la composition du Conseil de Communauté, les collectivités actionnaires ont désigné de nouveaux représentants au sein du Conseil d'Administration de la SPL METZ METROPOLE MOSELLE CONGRES, lesquels représentants sont :

#### 2.1) Ville de Metz

- Monsieur Dominique GROS
- Monsieur Pierre GANDAR
- Monsieur Richard LIOGER
- Monsieur Thierry JEAN

#### 2.2) Metz Métropole

- Monsieur Jean-Luc BOHL
- Monsieur Frédéric NAVROT
- Monsieur René DARBOIS

#### 2.3) Département de la Moselle

- Monsieur Patrick WEITEN
- Monsieur Denis JACQUAT

### 3°) Concernant les mandataires sociaux

Le conseil d'administration se compose, à la date de rédaction du présent rapport, ainsi qu'il suit :

ADMINISTRATEUR	REPRESENTANTS
Ville de METZ :	- Monsieur Dominique GROS - Monsieur Pierre GANDAR - Monsieur Richard LIOGER - Monsieur Thierry JEAN
METZ METROPOLE :	- Monsieur Jean-Luc BOHL - Monsieur Frédéric NAVROT - Monsieur René DARBOIS
Conseil Départemental de Moselle :	- Monsieur Patrick WEITEN - Monsieur Denis JACQUAT

### 4°) Concernant l'actionnariat salarié (article L.225-184 du Code de commerce)

Nous vous informons que le personnel salarié de la société ne détient aucune participation dans le capital de la société et aucune option de souscription ou d'achat d'action n'a été consentie au personnel salarié de la société ou à ses mandataires sociaux.

### 5°) Concernant les délégations dans le domaine des augmentations de capital (article L.225-100 al.7 du Code de commerce)

Nous vous informons que le conseil d'administration ne dispose d'aucune délégation qui lui aurait été accordée par l'assemblée générale des actionnaires dans le domaine des augmentations de capital par application des articles L 225-129-1 et L 225-129-2 du Code de commerce.

### 6°) Concernant les attributions d'actions gratuites (article L.225-197-4 du Code de commerce)

Nous vous informons qu'au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2014 et des exercices antérieurs, la société n'a consenti aucune opération d'attribution d'actions gratuites au profit de ses salariés, de ses mandataires ou des salariés des sociétés du groupe.

### 7°) Concernant les filiales et participation :

En vertu de l'article L.233-6 du Code de Commerce, nous vous indiquons que notre société n'a acquis ou n'a souscrit au cours de cet exercice aucune participation dans une autre société et ne possède à la clôture de l'exercice aucune filiale ou participation.



Monsieur Jean-Luc BOHL



Monsieur René DARBOIS



Monsieur Frédéric NAVROT



**BORDEREAU D'ENVOI**

**Destinataire**

Bureau du contrôle de légalité, de la coopération intercommunale et du conseil aux élus –  
PREFECTURE DE LA MOSELLE –  
9 place de la Préfecture – BP 71014 –  
57034 METZ CEDEX 1 -

Désignation des pièces	Nombre	Observations
<i>Délibérations Réunion de Bureau - Lundi 2 novembre 2015.</i>		Contrôle de légalité
<u>Point 29</u> – Projet d'acquisition en VEFA par VILOGIA de 48 logements – Ex-Seita à Metz : garantie d'emprunt.	1	
Annexe : Contrat de prêt Caisse des Dépôts 38547.	1	
Annexe : Convention financière.	1	
<u>Point 30.1</u> – Examen du rapport des représentants de Metz Métropole au conseil d'administration de la SEM TAMM – Exercice 2014.	1	
Annexe : Rapport.	1	
<u>Point 30.2</u> – Examen du rapport des représentants de Metz Métropole au conseil d'administration de la SEM Metz Technopôle CESCO – Exercice 2014.	1	
Annexe : Rapport.	1	
<u>Point 30.3</u> – Examen du rapport des représentants de Metz Métropole au conseil d'administration de la SPL SAREMM – Exercice 2014.	1	
Annexe : Rapport.	1	
<u>Point 30.4</u> – Examen du rapport des représentants de Metz Métropole au conseil d'administration de la SPL M3Congrès – Exercice 2014.	1	
Annexe : Rapport.	1	
<b>Nombre total des actes transmis :</b> <b>5 délibérations dont 5 accompagnées d'annexes.</b>		

PREFECTURE DE LA MOSELLE  
D C T A J  
- 9 NOV. 2015  
ARRIVÉE  
CONTRÔLE DE LÉGALITÉ

Fait à Metz, le 3 novembre 2015  
Pour le Président  
Le Directeur Général des Services

Hélène KISSEL

